L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1887. 61me Année

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI, 23 NOVEMBRE 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00
On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an....$3 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75
Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Alfred Barnes, constable de la Deuxième Cour de Cité—A son entrepôt, 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville—Un lot de meubles de maison.

La canne à sucre.—La diffusion.—Communication importante d'un savant français.

Ce n'est ni le manque d'activité, ni le manque d'esprit de progrès, qu'on peut reprocher aux planteurs sucriers de la Louisiane—particulièrement à la partie la plus intelligente d'entre eux, et elle est nombreuse.

Les essais ont succédé aux essais, les améliorations aux améliorations, les achats de machines aux achats de machines. Il s'est fait, sur nos habitations, des dépenses énormes; il est des sucreries qui ont été complètement transformées. On peut évaluer à bien des millions le prix des appareils nouveaux, dont quelques uns sont encore moins coûteux que merveilleux d'ingéniosité. Mais quoi qu'il se soit fait dans le passé, rien n'y est comparable à ce qui se passe maintenant. Une véritable fièvre de nouveauté s'est emparée des esprits, aucun détail de l'industrie sucrière n'échappe aux tentatives de réforme. L'un rêve diffusion, l'autre, usine centrale; celui-ci est à la recherche de nouveaux engrais; celui-là est en quête de machines nouvelles soit pour semer, soit pour récolter, soit pour rouler, soit pour tirer parti de la bagasse ou des écumes, soit pour augmenter le rendement, en réduisant les frais de main-d'œuvre. Tout cela bout, dans les têtes, plus violemment que le jus de cannes dans la chaudière de la sucrerie: tout cela aboutira, nécessairement, à des résultats étonnants, et nous pouvons affirmer, d'avance, qu'avant cinq ans, il se sera accompli plus de transformations dans l'industrie, qu'il n'y en a eu depuis douze ou quinze ans.

On ne s'attend pas, sans doute, à ce que nous entrions dans tous les détails de ces réformes; il nous faudrait un long article, non pour les expliquer, mais rien que pour en donner la plus simple nomenclature. Nous nous bornerons à dire quelques mots, non pas seulement de la diffusion, mais des réformes qui s'y introduisent déjà, et spécialement, d'un nouveau système dont nous avons déjà parlé, et qui, grâce à la communication qui vient d'être faite à l'Association des planteurs de la Louisiane, par un des premiers savants de l'Europe, par un des hommes les plus compétents qui existent, dans la matière qui nous occupe—s'impose à toutes les attentions.

Il n'est aucun de nos lecteurs qui ne connaisse, au moins de renom, le vénérable M. Burwell; que tout le monde, sans distinction de parti ou d'origine, estime, parce qu'on sait qu'il y a en lui, tout à la fois, un honnête homme, un savant et un patriote. Presqu'octogénaire, M. Burwell a encore toute la jeunesse, tout le pétillement de la vingt-cinquième année, et cette débordante activité, il la met, entièrement, au service de son Etat d'adoption, de la Louisiane. On reproche aux vieillards de ne rêver que le retour du passé dont ils ont toujours l'éloge à la bouche. *Laudatores temporis acti*, répète-t-on d'eux, depuis près de deux mille ans. M. Burwell peut se vanter de faire mentir le proverbe. C'est le plus grand ennemi que nous connaissions de la routine, et son esprit s'est ouvert qu'à la nouveauté, aux réformes, au progrès, au perfectionnement en toutes choses et dans toute la sphère de l'activité humaine.

M. Burwell, en qualité de savant et de secrétaire de la Chambre de commerce de la Nouvelle-Orléans, est en relations directes avec une foule de grands industriels, de gros commerçants, d'ingénieurs, de chimistes distingués à plus forte raison, avec ceux qui s'occupent, en Europe aussi bien qu'ici, de l'avenir de la grande industrie sucrière. Il vient, à tous ces titres, de recevoir une communication d'un des premiers ingénieurs-chimistes de France—de M. Paul Horsin-Déon—savant connu non seulement en France, son pays, mais en Espagne, en Autriche, en Allemagne, où son nom fait autorité. Ceux de nos planteurs qui s'occupent du mouvement de l'industrie sucrière dans l'ancien Monde, savent que nous ne disons rien de trop.

M. P. Horsin-Déon connaît tous les secrets de la culture de la canne et de la betterave, de la fabrication du sucre avec le jus de la plante potagère en usage en Europe, aussi bien qu'avec celui de la plante exploitée dans les pays tropicaux et semi-tropicaux. Grand partisan de la diffusion, d'un côté comme de l'autre, et étant, depuis longtemps, en rapports constants avec plus d'un de nos chimistes et de nos industriels, il s'est ému à la nouvelle des essais que l'on faisait, chez nous, du procédé nouveau, et c'est là, précisément, l'objet de la longue missive qu'il vient d'envoyer au vénérable M. Burwell, afin que celui-ci voulût bien en donner communication à notre Association des planteurs sucriers. C'est, surtout, depuis que M. Burwell a été chargé de faire une enquête sur l'origine véritable de l'invention du "triple effet", dont chacun reporte l'honneur à M. Rillieux, Louisianais, son ami, que M. Horsin-Déon s'est lié avec notre vénérable concitoyen.

Voici l'objet de sa dernière communication transmise, par M. Burwell, à l'Association et lue à la dernière séance.

Le savant Français, ami de la culture de la canne, a été fort attristé de sa décadence dans le nouveau Monde. Il recommande, vivement, en conséquence, certaines mesures relatives, soit à la culture de la plante, soit à l'extraction de la matière saccharine, et il les donne comme les moyens les plus efficaces de relever l'industrie en souffrance, de mettre le sucre de canne en état de lutter victorieusement avec le sucre de betterave. Ses recommandations se réduisent à trois principales:

1. Obtenir la réfection de la terre, en lui rendant, en aussi grande quantité que possible, les éléments minéraux que la canne, en croissant, lui a enlevés. On y arrivera—1o en brûlant la bagasse, en la réduisant en cendres, puis en jetant ces cendres, qui contiennent une partie des éléments minéraux que la canne en a tirés, sur la terre épuisée; 2o en y semant les résidus de la distillation des mélasses—résidus qui contiennent presque tout le reste des sels absorbés dans la nourriture de la canne; enfin, en répandant, également, sur le sol les écumes sorties des presses-filtres. Après cette triple opération, les champs auront retrouvé, à peu près, toute leur vigueur première.

2. Adopter le système de diffusion qui doit succéder à celui de la macération et des moulins à cylindres. Ici, M. Horsin-Déon fait une distinction. Il se déclare opposé au procédé, tel qu'on l'applique, en ce moment, sur l'habitation Magnolia et qui est emprunté à l'Espagne. La grande question, ajoute-t-il, est de faire le sucre de cannes au plus bas prix possible, pour lui permettre de lutter avantageusement avec le sucre de betteraves. Il est donc de toute nécessité de s'épargner les frais de combustible et d'entretenir toute la chaleur voulue au moyen de la bagasse.

Or, le système employé à Almeria, en Espagne, consiste à couper la canne en légères "rouelles" avant de la soumettre aux diffuseurs. Qu'arrive-t-il alors? C'est que, après l'opération de l'extraction, ces rouelles ne peuvent plus être brulées. Si l'on essaie de les dessécher, elles tombent en une poussière impalpable, devenue incombustible. Aussi, ajoute M. Horsin-Déon, quiconque ira visiter les usines espagnoles, les verra entourées de véritables montagnes de bagasse ou de rouelles, dont on ne peut tirer aucun parti.

Si, en ce pays, l'industrie sucrière résiste à la concurrence étrangère, c'est qu'elle est protégée par un tarif prohibitif qui frappe tous les produits étrangers, même ceux de la principale colonie, l'île de Cube. En Louisiane, il en est tout autrement. On n'y est pas maître d'élever le tarif, à sa fantaisie, ou selon ses besoins. C'est l'affaire de l'Union, qui élève et abaisse les droits à son gré. Il faut donc ici lutter et lutter à armes égales. Il en résulte la nécessité d'adopter un système mixte et d'employer simultanément le procédé des cylindres et celui des diffuseurs. M. Horsin-Déon recommande le système Perret, qui consiste: 1o à faire passer la canne au moulin pour la briser et en exprimer une partie du jus; 2o de la soumettre au diffuseur, qui achève d'extraire la matière saccharine; 3o de lui faire subir une seconde pression des cylindres qui la dessèche et en fait un excellent combustible. La question économique se trouve ainsi résolue à l'avantage de la canne. Avec ce procédé, non seulement la bagasse suffit, comme combustible, à alimenter toute la sucrerie, mais il en reste une bonne partie que l'on peut faire servir à d'autres usages, à la fabrication du papier, par exemple.

M. Horsin-Déon recommande encore d'adopter le "triple et quadruple effet" produit par l'appareil qui est de l'invention de M. Rillieux.

Telles sont les idées émises par le savant français. Nous devons dire qu'elles ont fait une vive impression sur l'assemblée, à la dernière séance de l'Association des planteurs; sur l'heure, il a été nommé un comité chargé de faire un rapport sur les suggestions du célèbre ingénieur. Nous en rendrons compte à nos lecteurs.

Envoyez un timbre poste de 3 cents au Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. et vous recevrez la collection de ses belles cartes pour album.

LOUISIANE.

Le *Commercial*, Lac Charles, du 19 novembre:

Voici, pour notre jeune génération, le moment de planter des pacanes. Aussitôt qu'ils peuvent tirer de l'arbre quelques noix, ils devraient les mettre en terre et les y laisser faire leur œuvre. Sans doute, bon nombre ne lèveront pas; peu importe. Plantez, enfants, plantez toujours; chaque arbre qui jaillira du sol, vous paiera amplement de vos peines. Dans huit ou dix ans, si vous avez la moindre chance, vous vous serez fait un verger de 500 ou 600 arbres qui vous donneront un beau revenu.

Nous voyons, dans nos campagnes, de jeunes ménages passer leur temps à planter de belles avenues de chênes ou de magnolias, pour en orner le devant de leurs habitations.

C'est une erreur: une avenue de pacaniers fournit un aussi bel ornement et donne ensuite assez d'argent, tous les ans, pour subvenir à l'entretien de la famille ou faire élever les enfants.

Nous avons, aujourd'hui, une multitude de moyens de communication avec le reste du monde; nous trouverons toujours moyen de placer nos récoltes de pacanes, qui ne nous coûteront rien et qui nous rapporteront considérablement. Chaque ferme, en Louisiane, devrait avoir sa plantation de pacaniers. Nous sommes dans la saison la plus favorable, ne la laissons pas passer.

La paroisse Calcasieu est renommée pour les richesses qu'elle possède en pins jaunes et en bois de cypre. Nos scieries sont toujours en pleine activité et fournissent, par jour, des centaines de milles pieds de bois de charpente et de construction, à une grande distance à la ronde, et jusqu'au fond de l'Amérique Centrale.

Le *Signal*, Rayne, paroisse Acadie, du 19 novembre:

Nous avons appris, avec plaisir, par M. Paul E. Fremaux, membre du jury de police pour le ward de Mermentau, que MM. Ozémé Dagle et John Parsley, nos énergiques inspecteurs du chemin qui va du Ferry Gattes à Bayou Nez Piqué, ont employé, pendant plusieurs jours, la semaine dernière, une cinquantaine de travailleurs à faire un excellent chemin à leurs frais. Ils ont fait construire deux ponts qui faisaient défaut sur la route; le bois nécessaire avait été fourni par plusieurs fermiers des environs. Nous sommes fiers de voir cet esprit patriotique animer notre population, et tant d'efforts faits pour améliorer notre voierie, sans autre espoir d'être récompensé de ses peines et de ses avances, que la satisfaction d'avoir été utile à la localité que l'on habite, à la paroisse dont on est membre.

—Le flot de l'immigration grossit considérablement. Il ne se passe pas de jour que nous ne voyions arriver des étrangers, venant du Kansas, du Texas, du Missouri, de l'Illinois, du Nebraska, ou d'autres Etats, d'où ils ont été chassés par la sécheresse, les insectes ou les froids pour s'établir ici. Nous ne saurions assez recommander à nos amis d'aider tous les étrangers, quand ils arrivent, et de songer à leur procurer un logement, provisoire en attendant qu'ils puissent s'orienter et savoir au juste où planter leurs tentes.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 8 novembre:

La semaine qui vient de s'écouler, le temps est resté doux, agréable, et spécialement favorable aux travaux de la roulaison et de la cueillette du coton. Dans quelques jours, la moisson sera terminée et l'on peut affirmer qu'elle dépasse, en quantité et en qualité, celles des années passées.

—Le coton a monté, ici, d'un cent la livre. Le maïs va également monter au double de ce qu'il est maintenant, 25 cents le boisseau. La récolte a été très pauvre dans les Etats de l'Ouest et les prix qui, à la Nouvelle-Orléans, étaient de 51 à 56 cents le boisseau, restent fermes.

—Décédé, à Bayou Chicot, chez le Dr J. E. Hawkins, M. W. C. Turner, à l'âge de 67 ans.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 19 novembre:

Nous apprenons que, la semaine dernière, en une seule journée, sur l'habitation Texas, en cette paroisse, 18 acres de cannes ont été roulés et ont rendu 62 boucauts de sucre. Cette semaine, on a roulé exactement le même nombre d'acres, et l'on en a tiré 65 boucauts. C'est un résultat magnifique.

—Nous apprenons que les rives du fleuve, en face de la rue Plaquemines, ont commencé à s'écrouler dans le courant. C'est précisément l'endroit où ont eu lieu les énormes excavations de l'an dernier, où une nouvelle levée a été construite par les citoyens de la paroisse et à leurs frais.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 19 novembre:

Tous les habitants de Thibodaux, les planteurs, les grévistes même, n'ont que louanges à adresser aux miliciens du "Washington Artillery" qui ont séjourné parmi nous.

Le capitaine May avait recommandé à ses hommes de ne se mêler à aucune discussion, à propos de la grève, mais seulement de se tenir prêts à faire leur devoir, quand le moment serait venu. Cette conduite, sage, ferme, prudente, a gagné à la compagnie l'estime et la considération de toute la communauté.

—D'après nos informations et les témoignages des planteurs, il est avéré que la majorité des travailleurs, sur les plantations, et, surtout, les meilleurs ouvriers, n'étaient pas du tout enclins à se mettre en grève, mais y ont été amenés par l'intimidation. Les ordres qu'ils ont reçus, venaient d'individus qui, dit-on, se font un métier d'organiser les sociétés dites du travail et qui vivent du produit des cotisations des membres. On nous a cité un grand nombre de cas où des ouvriers habiles et bien rétribués se sont mis forcément en grève, pour favoriser ou soutenir des gens qui gagnaient beaucoup moins qu'eux et étaient notoirement incapables de gagner davantage.

La gare Saint-Lazare, à Paris.

Dans sa réunion du 4 novembre, le conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest a pris les dernières dispositions relatives aux nouveaux travaux à exécuter pour l'isolement et l'agrandissement de la gare Saint-Lazare.

Ces décisions donnent pleine satisfaction au public. Le vaste projet d'ensemble va être réalisé en son entier et sans aucun retard. Dès les premiers mois de 1889, tout le quartier limité en façade par la rue de Rome et par la rue d'Amsterdam aura subi une complète et très heureuse transformation.

Rappelons d'abord que la grande galerie des Pas-Perdus, qu'on est en train d'élargir, va être prolongée jusqu'à la rue d'Amsterdam, où elle viendra déboucher en face du No 8. La percée est déjà faite sur ce dernier point. Depuis hier on peut voir, de la rue d'Amsterdam, le nouveau pavillon d'angle de la rue de Rome récemment inauguré.

La galerie proprement dite s'arrêtera cependant à peu près à hauteur de l'ancien passage de la cour Bony, l'espace compris entre ce dernier point et la rue d'Amsterdam devant être occupé par un pavillon d'angle pareil à celui qui s'élève en bordure de la rue de Rome. Les deux pavillons neufs qui avancent dans l'axe de la rue du Havre seront eux-mêmes démolis, mais seulement vers la fin de l'année prochaine, la Compagnie en ayant besoin pour le service de ses bureaux.

Des quatre maisons encore debout cour Bony, deux sont livrées aux démolisseurs depuis jeudi. Les deux autres seront démolies à leur tour dès les premiers jours de janvier 1888, deux industriels entendant jouir jusqu'à cette époque, de leur droit comme locataires.

L'hôtel *terminus* dont nous avons déjà parlé va être construit tout de suite. Il s'agit ici de faire un véritable tour de force en matière de construction, car on veut être prêt pour l'ouverture de l'Exposition universelle.

Cet hôtel sera placé en bordure de la rue Saint-Lazare, en avant de la grande galerie des Pas-Perdus, dont il sera séparé par une rue de 18 mètres de largeur, avec une vaste cour de chaque côté, celle de la rue de Rome, qui existe déjà, et une pareille à créer du côté de la rue d'Amsterdam.

Ces deux cours, ainsi que la rue de 18 mètres qui les reliera, resteront d'ailleurs la propriété de la Compagnie, la Ville n'entrant pour rien dans l'exécution des travaux projetés.

L'hôtel aura, rue Saint-Lazare, un développement de 90 mètres de façade sur 35 mètres de profondeur. Il aura cinq étages. Au rez-de-chaussée règnera une galerie couverte avec des boutiques, des cafés, etc., à louer à des industriels.

L'hôtel *terminus* n'aura ni salle de concert, ni salles de bal, tout l'espace devant être utilisé pour assurer aux voyageurs les avantages d'un véritable confort, sans trop sacrifier à un grand luxe.

L'hôtel va être construit aux frais de la Compagnie; mais il sera exploité par un industriel à qui la location est déjà consentie.

Cette vaste construction coûtera *dix millions* de francs, valeur du terrain comprise.

Il avait été question de relier l'hôtel à la gare au moyen d'un passage souterrain. Ce projet est abandonné. C'est par deux passages *en l'air* que seront établies les communications. Ces deux passerelles seront placées aux deux extrémités, à niveau du sol de la salle des Pas-Perdus, pour aboutir au premier étage de l'hôtel. Les terrassiers ont commencé, le 7 novembre, les fouilles de cette nouvelle construction. Dans six semaines les maçons seront à l'œuvre.

Terminons en ajoutant que le conseil d'administration a décidé que, pour les services de la gare, il serait créé un énorme ascenseur pour monter du rez-de-chaussée au premier étage où seront centralisés tous les services de départ: les voyageurs infirmes ou malades.

Espagne.

L'*Imparcial* de Madrid, parlant de l'Espagne et de la triple alliance, déclare que se départir d'une politique de neutralité absolue serait contraire à l'esprit national.

L'Espagne repousserait énergiquement toute tentative d'alliance avec la France ou avec l'Allemagne.

L'éventualité d'un conflit européen peut seule l'intéresser.

L'*Imparcial* ajoute qu'une réaction ne pourrait s'effectuer que dans le cas où les intérêts de l'Espagne seraient menacés dans la Méditerranée ou sur les côtes d'Afrique.

Ce journal fait ensuite observer que la France, la première, reconnaît que la conquête du Maroc serait très difficile et sa conservation plus difficile encore.

La conquête et la conservation du Maroc ne peuvent être assurées que par une race colonisatrice, et l'Espagne seule en Europe, présentera, dans un avenir plus ou moins prochain, une vitalité suffisante et les conditions nécessaires pour mener à bien cette entreprise.

Dans un grand nombre de localités basques, la fête de Don Carlos a été fort bruyante, mais il n'y a eu aucun désordre.

La *Gazette* de Madrid publie une circulaire du procureur général où il est dit:

"L'intention du gouvernement est de protéger la liberté du commerce et de l'industrie, mais il ne tolérera pas de développement de la consommation des alcools impurs, si nuisibles à la santé.

"Les autorités administratives doivent donc veiller à l'hygiène publique et réprimer les abus; mais, si les faits devenaient graves au point de constituer des délits, les procureurs devraient demander aux tribunaux la punition des coupables.

"En conséquence, ceux qui altèrent, fabriquent, vendent ou introduisent frauduleusement des boissons nuisibles à la santé publique seront poursuivis."

La *Gazette* publie un décret royal déclarant close la session actuelle et convoquant les Cortès pour le 1er décembre.

La *Epoca* déclare que M. Canovas n'a pas changé d'opinion sur la question du Maroc.

Jamais il n'a été partisan d'aventures belliqueuses au Maroc. Selon lui, la seule politique de l'Espagne consiste à se fortifier à l'intérieur et à acquérir la considération et la grandeur qui lui manquent.

Si un jour les circonstances obligeaient l'Espagne à faire une guerre juste au Maroc, et si ses armes étaient victorieuses, certainement il ne conseillerait pas alors de s'arrêter en chemin, car une expédition faite dans de pareilles conditions de justice et de succès comporterait une augmentation de territoire.

La *Epoca* ajoute que pour le moment l'Espagne n'a aucune raison d'intervenir dans les affaires du Maroc, mais on ne peut prétendre que dans l'avenir son intérêt ne puisse exiger un changement de politique.

El Imparcial, du 5 novembre, publie un article qui passe pour exprimer l'opinion du gouvernement et particulièrement celle de M. Moret au sujet de l'entrée de l'Espagne dans la triple alliance. L'article déclare que l'Espagne veut rester dans une neutralité absolue, mais que, si ses intérêts méditerranéens ou sur la côte africaine étaient menacés, elle chercherait une alliance qui seconderait la revendication de ses droits. Elle estime que la mission exclusive de l'Espagne est d'entreprendre, un jour, la colonisation du Maroc, qui est l'unique moyen de conquérir ce pays d'une façon permanente.

La France, ajoute l'article, est maintenant notre bonne amie. Nous sommes sûrs qu'elle ne se brouillera pas avec nous et ne nous obligera pas de nous jeter dans les bras de la triple alliance à cause du Maroc.

SOUVENIR.—Un souvenir au sujet de M. Marco de Saint-Hilaire:

Se présentant un jour dans une maison, il donna sa carte au domestique, qui, ouvrant la porte du salon, annonça:

—Monsieur le *marquis* de Saint-Hilaire!

Sensation dans l'assemblée. Mais M. Marco de Saint-Hilaire s'avance aussitôt, et saluant l'assistance:

—De grâce, dit-il, veuillez ne point vous émouvoir, ce n'est qu'un *quiproquo*.

Saint-Siège.

L'*Osservatore Romano* rapporte le texte latin de l'allocution du Souverain Pontife à l'occasion des décrets de canonisation. Nous en donnons la traduction d'après l'*Univers*:

Nous recueillons aujourd'hui le fruit de joie particulier que souhaitait Notre cœur, en voyant que, l'examen des causes étant heureusement achevé, bientôt le temps viendra de décerner les honneurs suprêmes aux héros chrétiens qui font l'objet des décrets publiés tout à l'heure.

Il est donc juste d'honorer plus saintement et de célébrer plus solennellement la grande excellence de leur vertu à laquelle Dieu lui-même, par des merveilles et des miracles non douteux, a rendu témoignage, et qui, placée pour ainsi dire comme en un lieu plus élevé, pourra plus facilement amener à leur imitation les esprits de ceux qui les considèrent.

C'est là vraiment la force de l'Eglise catholique, c'est la vertu qui lui est uniquement propre, d'enfanter tout d'abord, par le don de Dieu, les plus éclatantes vertus, de les nourrir ensuite avec un soin maternel et de les amener peu à peu à la perfection, enfin de les consacrer pour la religion et la mémoire de l'immortalité, et cela avec des honneurs si grands qu'on n'imagine même pas qu'il puisse y en avoir de plus grands sur la terre.

Et ce n'est pas, croyons-Nous, sans un certain conseil de la divine Providence que tant de fondateurs ou d'élèves des ordres religieux atteignent ensemble en ce moment un si haut faîte de gloire. Car notre âge, trop souvent mal prévoyant de ses vrais intérêts, peut reconnaître par là où tendent les réunions de ces religieux que partout nous voyons ou bien être méprisés par une opinion légère, ou bien être cruellement en butte à une haine violatrice de leurs droits.

Nous, cependant, avec un cœur confiant, Nous élevons Nos yeux au Ciel, vers ces illustres ornements et ces astres de l'Eglise, et, en raison de la grande faveur dont ils jouissent auprès de Dieu, Nous recommandons humblement à leur protection le nom catholique, spécialement le Pontificat romain, et Nous-mêmes, qui sommes depuis si longtemps au milieu d'un si rude combat.

Le *Moniteur de Rome* publie le programme des fêtes du jubilé du Pape, qui est ainsi arrêté:

Le 31 décembre, Léon XIII recevra la députation internationale des comités promoteurs du jubilé.

Le 1er janvier, le Pape célébrera sa messe jubilaire.

Le 2 janvier, dans la basilique San-Lorenzo, plusieurs notabilités du monde littéraire liront des pièces de vers et des morceaux oratoires ayant trait au jubilé.

Les 3, 4 et 5 janvier, réceptions des pèlerins.

Le 6 janvier, inauguration de l'exposition vaticane par Léon XIII, en présence des cardinaux et du corps diplomatique.

Le Pape prononcera, le dimanche, dans l'octave de l'Epiphanie, la canonisation de plusieurs bienheureux, et, le dimanche suivant, la béatification de divers vénérables.

Belgique.

L'ouverture de la session parlementaire n'a donné lieu, le 8 novembre, à aucun incident.

A la Chambre des représentants, le doyen d'âge, M. le chanoine de Haerne, qui présidait, a fait remarquer que la Chambre n'était pas en nombre, et a proposé, contrairement à l'usage, de remettre le scrutin pour l'élection du bureau.

On annonce une interpellation de M. Bara, l'ancien ministre de la justice dans le dernier cabinet libéral, au sujet du remaniement ministériel. Cette interpellation serait déposée aussitôt que la Chambre sera constituée par l'élection du bureau.

Au Sénat, M. le comte de Mérode-Westerloo a été réélu président; MM. T'Kint de Rodenbecke et le vicomte de Namur d'Elzée, vice présidents.

Le nouveau ministre de la justice, M. Lejeune, avant de se rendre au Sénat, où un des sénateurs de Bruxelles, M. de Bronckere devait l'interpeller au sujet des mesures de clémence qu'il prenait en faveur d'individus condamnés à la suite des troubles de mars 1886 dans le Hainaut, M. de Bronkeri a très bien expliqué que le moment était venu d'accorder des remises ou des réductions de peines, même aux instigateurs des troubles. Le Sénat a été unanime à témoigner de son adhésion à cette déclaration, et M. Lejeune a donné pleine satisfaction aux sentiments de l'assemblée en annonçant que de nouvelles grâces seront prochainement accordées. Il a constaté que déjà la clémence royale s'est largement exercée, car sur 1006 condamnés il en a été gracié 507; des réductions de peines ont été accordées à 355.

LE MIRACLE DES ROSES.—Voulez-vous causer une vive surprise à votre femme ou à tout autre personne?

Prenez une rose ordinaire qui soit entièrement épanouie, allumez de la braise dans un réchaud et jetez-y un peu de soufre commun réduit en poudre.

Faites recevoir la fumée et la vapeur à la rose; elle deviendra blanche.

Si on met la même rose dans l'eau, elle aura, cinq à six heures après, repris sa couleur primitive.

Ce phénomène a vivement intrigué, récemment, les jolies pensionnaires de la Comédie-Française. Une des plus ingénues d'entre elles recevait, chaque fois qu'elle jouait, un bouquet de roses blanches qu'elle emportait chez elle et qu'elle faisait mettre dans l'eau par sa "bonne" mère, en arrivant.

Qu'on juge de la stupéfaction de la "petite" lorsque le lendemain, à son réveil, elle retrouvait son bouquet blanc devenu rose. Était-ce un rêve? une hallucination?....

Rapportée au foyer de la Comédie, l'histoire fit sensation et éveilla bien des curiosités. Les dames de la maison questionnèrent les hommes sur ce sujet. Ceux ci firent mille suppositions, tirent des propos saugrenus, mais pas un ne trouva le secret.

C'est un jeune agrégé qui va parfois en ami chez Molière qui, interrogé à son tour, expliqua scientifiquement la chose.

Mal lui a pris peut-être de montrer qu'il en savait si long, car tout le monde est persuadé, depuis, que c'était lui qui envoyait les roses.

AUTRICHE ET RUSSIE.—Une dépêche de Moscou, du 8 novembre, annonce que le dernier discours du comte Kalnoky creuse un nouveau fossé entre la Russie et l'Autriche; leur politique en Orient paraît définitivement irréconciliable. On considère ici comme un effort de l'Autriche de s'arroger un rôle protecteur dans le pays des Balkans, en opposition à la Russie qui durant des siècles, fit pour eux des sacrifices incalculables.

Les révélations de M. Crispi et du comte Kalnoky, considérées comme l'expression même de leur politique, révoltent l'opinion publique; néanmoins elles ne changent rien à la position actuelle de la Russie, qui est unanimement considérée comme avantageuse. Les évolutions de la ligue de l'Europe centrale amèneront nécessairement ce qui a toujours été ardemment souhaité ici, notamment l'action combinée de la Russie et de la France, qui paralysera toute autre combinaison et assurera la victoire de la justice quand l'heure de la vengeance sonnera.

LE CANAL DU NORD, EN FRANCE.—Nouvelle très importante pour les intérêts agricoles de la région du Nord:

Le 5 novembre, M. Marmottan, président du Conseil d'administration des mines de Bruay, a dû présenter à M. de Hérédia, ministre des travaux publics, une délégation du Comité des houillères du Nord et du Pas-de-Calais, chargée d'offrir au gouvernement, au nom des houillères, pour l'exécution du canal du Nord, une subvention ferme sans intérêt de 25,000,000 de francs.

Les délégués ont pour mission de réclamer l'adoption du tracé de M. l'ingénieur Flament.

En présence d'une offre aussi avantageuse, il est probable—dit le *Journal du Havre*—que le grand canal du Nord entrera à bref délai dans la période d'exécution.

LE TRAITEMENT ASEPTIQUE DES PLAIES.—Au cours de la séance du 7 novembre, de l'Académie des sciences, de Paris, M. Heckel, de Marseille, a signalé les succès qu'il a obtenus par l'emploi du sulfo-benzoate de soude, à l'hôpital de Saint-Mandrier, dans le traitement aseptique des plaies.

NOUVEAU PROCÉDÉ DE VINIFICATION.—Dans la séance du 8 novembre, de l'Académie de médecine, de Paris, M. Gautier a présenté le travail de M. Calmettes, de Narbonne.

Il s'agit de substituer le tartrage au plâtrage des vins, c'est-à-dire de substituer un procédé de vinification scientifique et rationnel à un procédé de vinification empirique et barbare.

Le plâtre introduit dans le vin des éléments étrangers qui lui impriment d'une manière indélébile sa marque d'origine, en restreint l'emploi et les débouchés. M. Calmettes affirme, au contraire, que le tartrage ne modifie en rien les qualités naturelles du vin, par cela même qu'il n'en modifie pas les éléments constitutifs, tandis qu'il constitue un procédé de vinification excellent. Il suffit d'ajouter 25 grammes à 50 grammes d'acide tartrique et deux fois autant de blanc d'Espagne par hectolitre de vin pour débarrasser le précieux liquide des matières albumineuses et des ferments qui lui nuisent. Il se produit dans le vin du tartrate de chaux à l'état naissant dont l'action est prompte et efficace.

Une commission, dont MM. Brouardel et Gautier font partie, examinera le procédé de M. Calmettes.

LE FUSIL ALLEMAND MAUSER.—D'après une dépêche que publie le journal américain le *Telegram*, le gouvernement allemand serait menacé d'un procès par diverses Compagnies américaines qui se livrent à la fabrication des armes de guerre.

Ces Compagnies affirment que l'autorité militaire a empiété sur leurs droits en se servant sans aucune autorisation, pour la transformation du fusil Mauser en arme à répétition, de machines et d'outils inventés aux Etats-Unis et brévetés dans les deux mondes. Par suite de cette violation des droits de propriété dûment établis par les brevets, le gouvernement allemand serait exposé à payer d'énormes dommages-intérêts.

SUISSE.—Le Conseil fédéral vient de dénoncer le traité de commerce austro-suisse.

Salsepareille d'Ayer. Son passé de quarante ans est un constant triomphe sur les maladies du sang.

Un excellent remède.—S'il est un remède qui protège mieux contre la maladie que le "Hostetter's Stomach Bitters" il n'est pas connu. Il met à l'abri des attaques périodiques de la fièvre, et combat les infirmités de l'âge avancé. Il empêche la dyspepsie de devenir chronique. Il guérit. Il fortifie le foie, la vessie quand ceux-ci sont languissants. Il est un bienfait inestimable pour les gens nerveux et dont les tempéraments faibles en même temps que leur donnant des forces. On dit généralement que les personnes débiles sont délicates de santé. Tant qu'il leur est possible de se procurer des Bitters les personnes d'une santé affaiblie ne doivent pas perdre espoir de guérison. Les personnes sédentaires, celles aussi qui s'exposent aux intempéries de la saison trouveront un parfait remède en cet amer.

La phthisie et la débilité générale.—Les médecins ne s'accordent pas sur la valeur relative de l'huile de foie de morue et des hypophosphites. La première donne des forces et l'embonpoint, les autres donnent des forces et agissent comme des toniques. Mais dans la Scott's Emulsion d'huile de foie de morue avec les hypophosphites on trouve tous les avantages réunis et les effets sont merveilleux. Des milliers de personnes qui n'ont éprouvé aucun résultat heureux en faisant usage d'autres remèdes ont été guéries par la Scott's Emulsion dont le goût est agréable et qui est facilement digérée même par ceux auxquels l'huile de foie de morue fait mal.

Marié le 12 novembre, à la Cathédrale St-Louis par le Rév. Père Rouzel, MARGUERITE ORIOL à H. W. CROZAT tous deux de cette ville. Pas de cartes. 23 nov—1t

Décédé, hier mardi 22 novembre 1887, à 2 heures de l'après-midi, à l'âge de 74 ans et 8 mois, GEORGE WASHINGTON LEWIS, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Lewis et Scannell sont respectueusement priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mercredi, de sa dernière résidence à Tunisburg, au dessous d'Alger à 2 heures P. M. et de l'Eglise du Saint Nom de Marie, d'Alger, à 3 heures de l'après midi.

GRANDE OUVERTURE —DU CAFÉ DU— PROGRÈS Au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse. CHARLES AIMÉE, Propriétaire. 2? nov—

Pour les chasseurs et pêcheurs. Le capitaine L. L. Tyler du chemin de fer New Orleans and North Eastern, a pris les arrangements nécessaires pour ajouter aux trains [illegible] chasseurs qui partira le samedi à 7 [illegible] Les billets d'excursion [illegible] peuvent s'acheter à la gare au pied de la rue Press. 23 nov—

De Palerme à la Nouvelle-Orléans. Le magnifique vapeur Anchor Line "SIDONIAN," 3391 tonnes, partira de Palerme vers le 20 décembre prochain. Les passagers y trouveront tous les agréments désirables. Des billets payés d'avance peuvent s'obtenir à ce bureau, à des prix réduits. Pour informations relativement au fret s'adresser à G. VAUGHAN & Cie, 25 rue Carondelet. 23 nov—

Prof. CYRILLE C. THEARD, No 39 1/2 Union. 3e District. Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin, et de 6 heures à 8 heures P. M. Français, Anglais, Volapük, Tenue des Livres, etc. 14 oct—

New Orleans Canal and Banking Company.—[illegible] L'élection [illegible] des sept Directeurs [illegible] pour l'année suivante [illegible] au local de la Banque angle des rues Camp et Gravier, LUNDI le 12 décembre étant le second lundi de décembre ainsi qu'il est prévu par la charte, de midi à 2 heures P. M. EDW'D TOBY, Caissier. 22 nov—au 12 déc

Bureaux de la Compagnie d'assurances du Peuple 12 rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 19 novembre 1887—Une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à ce bureau jeudi, 1er décembre 1887, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi pour voter sur la recommandation du Bureau des Directeurs pour liquider les affaires de la compagnie, conformément à l'article 11 de la charte. Par ordre de la Direction. A. M. LLAMBIAS, Secrétaire. 20nov—au 1er déc

Bureau de la "Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle-Orléans", No 51 rue du Camp. Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1887—Les actionnaires de cette compagnie sont par le présent notifiés que conformément à l'article IV de la charte, l'élection annuelle pour des directeurs pour servir pendant l'année prochaine, sera tenue à ce bureau le LUNDI, 5 DECEMBRE 1887, de 10 a. m. à 2 p. m. SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 20 nov—au 5 déc. inc.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1an

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
34....Rue Bourbon....34
Entre Douane et Bienville Nlle Orléans.
22 oct—3 mois

La Botte Rouge!
—A L'ENSEIGNE DE LA—
BOTTE ROUGE,
Coin des rues Ursulines et Dauphine,
Bottes, Souliers et Bottines,
A Bon Marché,
GEORGE WAGNER.
20oct—Dim—Mer, Sam, Dim

G. R. PRESTON, Président. J. G. DEVEREUX, Vice-Président. C. PALFREY, Caissier.
Hibernia National Bank,
UNITED STATES DEPOSITORY,
15nov—1m 15 RUE DU CAMP.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravés aux prix les plus réduits; tous genres faits sur commande.

Christmas on Wheels.
Bicycles, Tricycles, Velocipedes,
Goat Wagons, Sulkies and Harness,
Baby Carriages.
Whips, Robes, Blankets, Rugs, Etc.
At R. P. RANDALL'S
Carriage and Harness Repository,
54 and 56 Baronne St.

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N.O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement une velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
Vins supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus avec une demi bouteille du fameux To-Kalon. 17fev—1anPP.

Pelican Brewing Company,
RUE VILLERÉ,
Entre Esplanade et le Chemin du Bayou.
Bureau: No 79 Passage de la Bourse.
ALBERT FRATH, Président.
HENRY ALBERT, Vice-Président.
CHARLES SCHUMACHER, Secrétaire.
—Conseil de Direction—
J. VALSIN, GUILLOTTE, FEET, D. BECKER, JOHN BEHREND.
6nov—1m

AVIS.
Reçu de Carare, Italie,
Par le navire PROFESSOR, qui vient d'arriver, un grand et magnifique choix
D'Ornements pour Cimetière,
Tels que VASES, URNES, CORBEILLES, etc. du plus beau marbre et du travail le plus fini, dans tous les genres et de tous les modèles.
A vendre par FLORVILLE FOY.
10 nov—2 sem. PP. No. 83 Nord Remparts

HOP KEE & CO.,
Marchands de—
Articles japonais et chinois, mouchoirs de soie, curiosités de tous genre.
Tous ces articles sont nouveaux et arrivent directement de la Chine et du Japon.
80 RUE ROYALE.
20 nov—1 mois

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.
11nov—

Cours de Volapük.

En vue de la formation de classes de Volapük, le soussigné a l'honneur d'inviter les Etudiants et le public en général aux réunions suivantes: Lundi 21 novembre, 8 heures P. M., à l'école de M. Caton, 166 Remparts; Samedi, 26 novembre, 7 h. P. M., au Collège de M. Lèche (Lèche's Graded School) 7 rue Prytanée. CYRILLE C. THEARD. 20 nov—au 26 nov

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1883. Messrs. J. C. Ayer & Co:

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables, la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que le dixième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables. A vous avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

VINS SANS RAISINS SECS, MAIS AU NATUREL. NOUVELLE INVENTION.
Notre instruction contenant toutes les recettes complètes (détaillées simplement) pour faire soi-même, sans ustensiles particuliers, VIN ORDINAIRE ROUGE et BLANC (aussi bon que ceux de France) ainsi que: PORTO, VERMOUTH, Etc., est envoyée franco pour le prix de $1 00. Le vin fait d'après nos procédés et avec nos produits revient à 25 cents le gallon; étant absolument le même que le naturel, il peut subir n'importe quelle analyse.
FRANCO-AMERICAN CHEMICAL & ŒNOLOGICAL PRODUCTS CO. (Limited) 93 West Brookline st., Boston, (Mass.) ☞ Seuls propriétaires des droits de l'invention pour toute l'Amérique du Nord. 20 sept—1an

Philip Werlein
135 RUE DU CANAL, N. O.
Le grand magasin de Pianos du Sud

Célèbres Pianos et Orgues de Mason et Hamlin.
Pianos Mathushek, Weber et autres de fabricants en renom. Pianos et Orgues vendus à des conditions faciles.
Il y a économie à faire ses achats à ce magasin [illegible] populaire. 13 nov—1an

CHARTE.

No — 15 novembre, 1887—Incorporation de la NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY.

Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle Orléans.

Ce quinzième jour de novembre de l'an de N. S. mil huit cent quatre vingt sept, Par devant moi, OCTAVE DE ARMAS, notaire à la Nlle Orléans, paroisse d'Orléans, dûment commissionné et assermenté, et en présence des témoins ci-après nommés et désignés—Ont comparu personnellement: MM. CHARLES LOUQUE, JAMES COCHRAN, HENRY BIER, JOSEPH HERNANDEZ, E. D. SAUNDERS, VIRGIL BONSEIGNEUR, ALF. H. MIMS et autres dont les signatures sont ci-après apposées, lesquels ont déclaré que, se prévalant des droits et privilèges accordés par les lois de l'Etat de la Louisiane, ils ont convenu et s'y engagent mutuellement, ainsi que ceux qu'ils représentent, de former et constituer une corporation dans le but ci-après indiqué en se conformant aux règlements et stipulations exprimés dans la présente charte.

ARTICLE I

La corporation sera connue sous le nom de NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY (Compagnie de dessèchement des terres marécageuses de la Nlle Orléans) et son domicile sera fixé dans la ville de la Nlle Orléans Etat de la Louisiane. Elle existera et se perpétuera avec droit de succession comme corporation pour une période pleine de vingt cinq années à partir de cette date. Elle aura le droit de posséder des immeubles par voie d'achat ou autrement, de les hypothéquer, de se procurer des bateaux à draguer, des pompes, des machines, des barges, voitures et tous les outils et appareils nécessaires aux travaux que devra entreprendre la corporation.

ARTICLE II.

Le but de cette corporation sera d'améliorer et de dessécher des terres dans l'Etat de la Louisiane, pour les exploiter, et d'opérer particulièrement le drainage de la ville de la Nlle Orléans.

ARTICLE III.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de CINQ CENT MILLE PIASTRES divisé en ou représenté par CINQUANTE MILLE ACTIONS de DIX DOLLARS CHACUNE.

ARTICLE IV

Aucune dépense quelle qu'en soit la nature ne sera assumée par la corporation, et aucune demande de paiement d'action ne se fera avant qu'il y ait eu CINQUANTE MILLE PIASTRES souscrites.

ARTICLE V

Quand une demande de paiement d'action se fera, elle sera précédée par une résolution du Conseil de Direction. Un avis de quinze jours sera donné par la voie des journaux. Chaque actionnaire donnera son adresse au Secrétaire.

ARTICLE VI.

Aucun actionnaire ne sera jamais tenu responsable des dettes de la corporation pour plus de la somme non payée de ses actions.

ARTICLE VII.

Les affaires de la corporation seront administrées par le Président et un Conseil de Direction élu par les actionnaires tous les ans.

ARTICLE VIII.

Le secrétaire et les autres officiers et employés de la corporation seront nommés par le président avec l'assentiment du Conseil de Direction et seront renvoyés sans qu'ils aient droit de recourir à la Corporation.

ARTICLE IX.

Le Conseil de Direction se composera de cinq membres, y compris le président; et chacun devra posséder en son nom pas moins de vingt cinq (25) actions du capital de la corporation. Deux membres et le président constitueront un quorum; et en cas d'une vacance dans le Conseil de Direction, elle sera remplie par les autres directeurs, jusqu'à l'élection régulière.

ARTICLE X.

Dans le cas où les fonctions de président deviendraient vacantes, le Conseil de Direction nommerait un président *pro tempore* qui serait revêtu des droits, pouvoirs et privilèges du président jusqu'à la prochaine élection.

ARTICLE XI.

Le président aura l'administration générale des affaires de la Corporation et son traitement sera fixé par le Conseil d'administration dès que la Corporation entrera en fonctions; il travaillera avec zèle au succès de la Corporation.

ARTICLE XII.

Cette Charte sera sujette à amendement par l'adoption d'une résolution à l'unanimité du Conseil de directeurs, dûment approuvée par le président, publiée pendant dix jours dans un journal anglais et français publié à la Nouvelle-Orléans, et sur lequel l'on votera à une assemblée d'actionnaires convoquée à cet effet et à laquelle assemblée une majorité des trois quarts (3/4) des votes décideront si l'amendement est adopté ou non.

ARTICLE XIII.

Au bout de vingt-cinq ans, la corporation sera liquidée et son actif divisé entre les actionnaires.

Fait et passé dans la ville de la Nouvelle-Orléans en mon notariat, le jour et l'année ci-dessus mentionnés, en présence des témoins compétents, qui ont apposé leurs noms à ceci avec ceux des autres personnes qui ont comparu et ainsi que le mien après lecture de la charte.

Ont signé: Charles Louque, Alfred A. Mims, Henry Bier, James Cochran, L. E. Lemarié, J. Hernandez, E. D. Saunders, V. Bonseigneur, R. Viterbo, Louis A. Richards, Jr. Témoins: William Ardill, Gabriel Fernandez.

OCTAVE DE ARMAS, Notaire Public.

Je, soussigné, Enregistreur des Hypothèques dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que l'acte d'incorporation qui précède du NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY a été, ce jour, dûment enregistré dans mon bureau, dans le Livre 353, Folio 39.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1887. (Signé) GEO. GUINAULT, Député Enregistreur des Hypothèques.

Moi, Octave de Armas, notaire dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment qualifié, certifie par le présent que ce qui précède est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation du NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY, et est enregistré dans mon étude de notaire.

OCTAVE DE ARMAS, notaire.
22nov—5f en 30 jrs

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE.
279.......RUE DECATUR.......279
21 avril—1 an Près le Marché Français.

ASSURANCES.

Crescent Insurance Company.
67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurance annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN....Président
J. H. OGLESBY....Vice-Président
CHAS. E. RICE....Secrétaire
Directeurs: Joseph Bowling, Geo. W. Sentell, C. Marinoni, J. J. Reiss, Lucien Delery, E. F. W. Bachman, Joseph Kohn, James T. Rodd, Chas. M. Whitney, J. H. Oglesby, W. R. Lyman, Charles H. Folsom, S. C. Coulon, Charles Newman, M. Gillis, Chas. A. Rice, D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas. 10juil 87—1an

Factors and Traders INSURANCE CO.,
49 - Rue Carondelet - 49
CAPITAL - - - $400,000
Edward A. Palfrey....Président
S. M. Walmsley....Vice-Président
T. F. Walker....Secrétaire
9oct—6mois

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART, DENTISTE.
A transféré son bureau du No. 195 de la rue Canal au No. 12 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal. Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs. 25 sept—

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES,
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Pose de palais artificiels.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Colbert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée, Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux.
12 sept

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

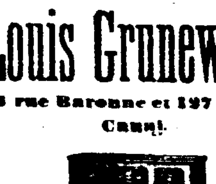

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de LOUIS GRUNEWALD, NLLE-ORLÉANS.
1er oct87—1an

L'Hôtel Royal
Ouvre le 15 novembre pour la Saison.
—IL EST DIRIGÉ SUR LE—
PLAN EUROPÉEN,
A PRIX RÉDUITS.
L'Hôtel possède la plus belle salle à manger d'Amérique.
La cuisine y est sans pareille.
Toutes les chambres sont meublées avec une grande élégance.
Elles sont vastes, bien aérées, agréables.
R. E. Rivers, Propriétaire. W. T. Mumford, Directeur.
10 nov—1 an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 22 NOVEMBRE—CLASSE No 277
Tirage de 4 heures P. M.

40	15	44	27	57	47	41	61	43	1	34	73	11	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et je surveillant dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature. Ce 22 novembre 1887—4 heures P. M. J. A. A. ROUSSEAU. D. A. WILSON. W. F. PINCKARD, Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

AMUSEMENTS.

Extra. Extra.
Académie de Musique de Bidwell.
Une Semaine Dimanche 27 Novembre.
JAMES O'NEILL,
Dans le drame
MONTE CRISTO.
L'œuvre entière est parfaite dans tous ses détails.
Matinées Mercredi et Samedi.
23 nov—3f

Académie de Musique de Bidwell.
UNE SEMAINE,
Commençant Dimanche, 20 Nov.
MATINÉES USUELLES.
Le comédien favori,
JOHN F. WARD,
Dans le rôle de HIGGINS:
Dans la charmante comédie
—THE DOCTOR!—
Dimanche, 27 novembre—James O'Neill, MONTE CRISTO!
19 nov—

Théâtre St-Charles de Bidwell.
RETOUR DES PETITS FAVORIS.
Pour une semaine seulement, commençant Dimanche, 20 novembre.
Matinées les Mardis et les Samedis.
The Juvenile Opera Company
—Dans le chef d'œuvre de Von Suppe—
FATINITZA.
Les prix suivants ont été adoptés pour cet engagement: Galerie, 15c; Balcony Circle, 25c; Dress Circle et Parquet, sièges réservés, 50c; Prix des Matinées comme d'habitude.
Dimanche, 27 nov.—RICE'S EVANGELINE
19 nov—

GRAND OPERA HOUSE.
Rue du Canal.
D. BIDWELL....Directeur.
Commençant Dimanche, 20 Novembre 1887.
Matinées le Jeudi et le Samedi.
Dernière semaine de l'artiste favorite d'Amérique
JEFFREYS LEWIS!
Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi et Matinée Samedi
FORGET-ME-NOT!
Matinée Jeudi et Samedi Soir
CLOTHILDE.
Jeudi et Vendredi Soir
A DESPERATE GAME
Dimanche, 27 nov—La tragédienne distinguée GEO C. MILN.
19 nov—

Théâtre de l'Opéra.
FRÉDÉRIC MAUGÉ, Administrateur gérant.
Jeudi soir, 24 novembre, à 7 h. 30
Cinquième soirée fashionable de souscription
LES HUGUENOTS,
Grand opéra en 5 actes de Meyerbeer.
RAOUL....M. BERGER.
Valentine....Mlle DE RENCKLY
Marguerite....Mlle VICTORIA HERVEY
Le Comte de Nevers....M. M. CLAVERIE
Marcel....DÉNOYÉ
Le Comte de St. Bris....COSTE
Au 2me acte LES BAIGNEUSES. Divertissement dansé par Miles Beatrice et Champavert.
Au 3me acte PAS DES BOHÉMIENS dansé par Mlle LINDA PASTORE et Miles BEATRICE et CHAMPAVERT.
L'orchestre sous la direction de M. Lenfant.
Grande Matinée de Dames Samedi!
Matinée extra Dimanche prochain!
AVIS IMPORTANT.—Pour être agréable au public du dimanche, la Direction s'est décidée à réorganiser l'ancien PARTERRE, et a [illegible] le prix des chaises du Parquet, à partir du dixième rang, les fauteuils des premières et des loges grillées du parquet à $1 pour le dimanche seulement.
Les places réservées sont en vente au Bureau de Grunewald 127 rue du Canal, de 9 heures du matin à 4 1/2 heures du soir. 23nov—1t

ROBINSON'S MUSEUM
ET DEUX THEATRES.
Ouvert tous les jours de 11 a.m. jusqu'à 10 p.m.
UN NIHILISTE RUSSE
Un homme ayant le corps complètement recouvert d'un long poil ressemblant à celui d'un animal.
Un jeune garçon pesant 420 livres.
Un mouton avec 4 cornes.
—LES—
8 Anarchistes de Chicago 8
Théâtre No 1—La Pantomima Irlandais et la troupe de comédie de [illegible]
Théâtre No 2—Comédie, sensation d'Elmour [illegible]
2 nov 1?

Théâtre Faranta.
—La semaine commençant le
LUNDI 21 NOVEMBRE.
Matinées Jeudi, Samedi et Dimanche
Les célèbres Ministrels de la Géorgie de
RICHARD & PRINGLE
Ayant à leur tête l'empereur des ménestrels
BILLY KERSANDS,
Secondé par le jeune [illegible]
GEORGE JACKSON.
Et une coterie d'artistes [illegible]
Grande parade de rue [illegible] musique des ménestrels de la troupe.
Lundi, 28 nov—La troupe [illegible] "Neck" 20 nov

GRAND CONCERT
Donné par
MLLE JEANNE FAURE,
—A la—
SALLE GRUNEWALD.
Mercredi, 30 novembre 1887.
Billet....$1 00
Les billets se trouvent en vente dans les différents magasins de la rue du Canal.
20 nov—20.23.25

COURSES! COURSES!
COURSES!
New Louisiana Jockey Club.
SAISON D'AUTOMNE 1887.
SAMEDI, 12 Novembre.
MARDI, 15 Novembre.
JEUDI, 17 Novembre.
SAMEDI, 19 Novembre.
MARDI, 22 Novembre.
JEUDI, 24 Novembre.
Les courses commenceront [illegible] à 2 heures et demie. Les voitures pénétreront par la porte de Mystery street.
C. W. MILTENBERGER, Rec. Sec.
15 nov—au 24 inc

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.
1?nov—

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er novembre 1887.

Liste de publication.

Ainsworth M. Luther — Labens Pascal
Ballou famille — Larrieu Joseph Auguste
Bruguet Joseph — Marmy Paul Nicolas
Crottica Martial — Médus Baptiste
Dubos Léon — Moinsohn Eugène
Delort Jean — Ménirard Hortense Félicité
Egana Domingo de — Musaux Emmanuel Ebéniste
Estrade Jean J. Philémon
Fourcade Antoine — Nigniporan Elie Pierre
Fouilloux Célestin — Nigniporan Nestor
Frayder Jean Baptiste — Peret Claude
Garrot Pierre — Pifforçat Jean
Guiraud Vve Jos. Julie Pamela — Pignon Claude
Havet Eloi — Saillan Antoine Ephrème
Henrion Jean Baptiste — Selignac Eugène de
Henry P. — Severatre Emile
Henry F. — Sorrel
Hopkins Hugh les époux — Tourrès Jean Louis
Klein Jacques — Vénen Jean Pierre Nicolas
Klein Auguste — White George
Lannerratie Jean Baptiste — W W H Stead Limited

LETTRES.

Bierer Henri 2 — Gobréau Lucien
Casenouve Bertrand — Léroux E
Viennet Jacob

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er novembre 1887. Le Consul Général, Vte PAUL D'ABZAC.